

## EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT D'UN ENDROIT POUR LE DÉPOUILLEMENT DU VOTE PAR ANTICIPATION

SUPERFICIE	<p>20 X 20 PIEDS OU 400 PI<sup>2</sup> / 6,1 X 6,1 MÈTRES OU 37 M<sup>2</sup> (4 À 6 BUREAUX)                  24 X 40 PIEDS OU 800 PI<sup>2</sup> / 7,3 X 12,2 MÈTRES OU 89 M<sup>2</sup> (7 À 12 BUREAUX)</p>
ÉQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 TABLE 72 X 30 POUCES</li> <li>• 1 TABLE 96 X 30 POUCES PAR BUREAU DE VOTE</li> <li>• 4 CHAISES PAR BUREAU DE VOTE + 1 CHAISE POUR LE PRIMO</li> <li>• 1 CELLULAIRE EN ALLOCATION POUR LE PRIMO (SI REQUIS) 📱</li> </ul> <p>Lors d'élections, le nombre de représentants peut varier selon le nombre de candidats. Lors de référendums, il y a un représentant par comité national.</p>

